

La sécheresse de 2022 et ses conséquences en matière de restrictions d'eau et de rendements ont été au centre de discussions, à l'occasion de l'assemblée générale de l'association du Comité du Foin de Crau, qui se déroulait lundi à Saint-Martin-de-Crau.

## FOIN DE CRAU

# L'avenir de la ressource en eau inquiète

L'eau et sa disponibilité dans les années à venir auront été le fil conducteur des différentes interventions qui se sont succédées lundi, lors de l'assemblée générale de l'association Comité du Foin de Crau, qui se déroulait à Saint-Martin-de-Crau. C'est d'ailleurs sur cette thématique que s'est ouverte la lecture du rapport moral, présenté par Laurent Agu, coprésident de la structure : "L'année 2022 aura été marquée par la sécheresse, mais surtout par les restrictions et les coupures d'eau. Ce qui n'était jamais arrivé, dans cette ampleur et aussi tôt dans la saison, depuis 62 ans et la création du barrage de Serre-Ponçon". Le ton de la séance était ainsi donné...

Xavier Dufour, trésorier de l'association, a, en écho, retracé les grandes lignes d'une saison 2022 qui, si elle est positive sur le plan économique – avec une hausse des prix de la tonne et une demande très forte des marchés – a toutefois été marquée par des tensions entre les différents acteurs, en raison des nécessaires restrictions d'utilisation de la ressource hydraulique, imposées à chacun. "Dès le début des arrosages, en avril, on nous a demandé de réaliser des économies d'eau. Cela a représenté environ 40 millions de mètres cubes, jusqu'en mai, dans un objectif de solidarité entre tous les acteurs du système durancien, face à un remplissage du barrage incertain", a rappelé Xavier Dufour, en égrenant par la suite les différentes restrictions imposées lors de l'été, par le préfet, aux canaux de la Commis-



Pour le Foin de Crau, l'année 2022 aura surtout été marquée par les restrictions et les coupures d'eau.

## LES CHIFFRES clés

- ▶ 1977 : date de création l'association
- ▶ Elle regroupe environ 280 adhérents
- ▶ 13 500 hectares sont dédiés à la production de foin dans la plaine de La Crau, dont deux tiers bénéficient de l'AOP
- ▶ Les prix moyens du Foin de Crau AOP (récolte 2022), s'échelonnent entre 290 à 300 €/tonne (petite balle) et 250 à 260 €/tonne (grosse balle)



L'approvisionnement en eau, dans un contexte de pénurie et de tensions, a été au centre des discussions lors de l'assemblée générale de l'association du Comité Foin de Crau.

dés la mise en eau des canaux, à condition d'envisager un stockage sur des sites en amont". Le financement des investissements et l'entretien des canaux par les Associations syndicales autorisées (ASA), "confrontés au désengagement de l'État et des collectivités territoriales", a également été abordé. Une des pistes envisagées est d'obtenir la labellisation Etablissement public territorial de bassin (EPTB) pour le Syndicat mixte de gestion des nappes de la Crau (Symcrau), "ce qui lui permettrait de collecter des fonds via une taxe sur l'eau potable et industrielle". Laquelle taxe serait ensuite reversée aux ASA, "afin d'assumer les frais d'entretien des réseaux et les moderniser, pour remédier aux manques d'eau comme cette année".

Le coprésident de l'association est par ailleurs revenu sur les problèmes liés aux difficultés d'approvisionnement des marchés, en raison des faibles volumes récoltés en 2022. Au vu de la faiblesse de l'offre disponible, la campagne de promotion – dont le démarrage était prévu en septembre dernier – est reportée au 1<sup>er</sup> juin 2023, ce qui évitera "d'aller chercher de nouveaux clients qui ne pourront pas servir". Laurent Agu a aussi alerté les adhérents présents sur l'exigence de qualité des fourrages commercialisés : "Le Comité a reçu plusieurs plaintes de propriétaires de chevaux qui ont consommé des 3<sup>es</sup> coupes avec de la setaire". Une mise en garde qui rappelle l'épisode survenu en 2021, au cours duquel les chevaux d'une manade d'Occitanie avaient ingéré



Laurent Agu, co-président du Comité de Foin de Crau, a alerté les adhérents présents sur l'exigence de qualité des fourrages commercialisés.

du foin contenant de l'adonis, une adventice toxique. "On ne peut pas se permettre de perdre la clientèle de la filière équine. Il est important que chacun prenne ses responsabilités", a lancé le coprésident, en indiquant qu'un travail de recherche allait être mené par des étudiants de l'Institut Agro Montpellier, pour trouver des solutions afin de faire face à la prolifération de ces plantes invasives.

Enfin, Laurent Agu est revenu sur l'extension de la Réserve naturelle régionale des Coussouls. La décision d'étendre cet espace de 3 152 hectares supplémentaires avait provoqué la colère des propriétaires, qui avaient appris la décision, pour la plupart, à l'occasion de l'affichage sur leur propriété de l'avis d'enquête préalable. Laurent Agu s'est alarmé de "l'absence de concertation de la part de la Dreai, en charge du dossier : le Comité du foin de Crau n'a jamais été invité à participer aux réunions, et l'enquête publique s'est terminée avec un avis favorable". Afin de trouver un consensus et "ne pas geler des terres agricoles" qui seraient, de fait, non cultivables, le Comité et la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône ont proposé aux services de l'État "le retrait des surfaces travaillées par le passé", et le classement des terrains militaires, "en compensation". Une demande qui n'a, pour l'heure, pas reçu de réponse de la part de la Dreai. ■

Julien Dukmedjian

(1) Livre notre édition du 17 mars 2023, p. 5.